OBJET

N'OUBLIEZ PAS VOTRE PREMIER CONTRÔLE **TECHNIQUE!**

VOTRE CENTRE DE CONTROLE

SAS ELFRA 24 Rue Charles de Gaulle 61190 TOUROUVRE AU **PERCHE** 06.70.89.36.63 https://tourouvre.controle-techn ique.com/

MERCEDES BENZ CLASSE C

M. AUTO'NOME Fca 14 rue Barthélémy Thimonnier 42300 MABLY

Le 30 octobre 2025.

Chère cliente, cher client,

Votre véhicule aura 4 ans au mois de janvier 2026. Nous vous rappelons que tout véhicule doit faire l'objet d'un contrôle technique automobile dans les six mois précédent l'expiration d'un délai de quatre ans, à compter de la date de sa première mise en circulation.

Par conséquent, votre véhicule devra être contrôlé courant janvier 2026 dans un centre de contrôle agréé (avant la date de première immatriculation mentionnée sur votre carte grise). A cette occasion, notre centre de contrôle sera heureux de vous faire profiter de son tarif promotionnel à 82 € TTC* le contrôle pour votre véhicule essence ou diesel, voiture particulière ou utilitaire léger.

Nous vous invitons à prendre rendez-vous par téléphone ou directement sur notre site internet afin de réserver le créneau horaire qui vous convient le mieux.

Soucieux de votre sécurité, notre personnel reste à votre entière disposition et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le responsable de centre

HORAIRES D'OUVERTURE

LU MA ME

JE

VE

SA

- 24 Rue Charles de Gaulle - 61190 TOUROUVRE AU PERCHE - société immatriculé au RCS de

n°SIRET 90130062400029

Contrôle technique Tourouvrain

8 h -12 h et 14 h - 18 h

8 h -12 h et 14 h - 18 h

8 h -12 h et 14 h - 18 h

8 h -12 h et 14 h - 18 h

8 h -12 h et 14 h - 18 h

Fermé

<u>Notre offre</u>

VOTRE CONTRÔLE TECHNIQUE POUR



*sauf 4X4, SUV, camping-car, gros utilitaires, véhicules gaz et véhicules hybrides/ électriques

Ce message est adressé à l'aide des informations issues du Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV). Auto'nome Sas, 209 route de charlieu, 42300 Roanne, est agréé sous le numéro de licence BC599 depuis le 17/08/2022, par le Ministère de l'Intérieur (art. L.330-5 du code de la route) et dispose à ce titre d'une licence l'autorisant à effectuer un traitement des données à caractère personnel issues du SIV à des fins d'enquêtes et de prospections commerciales. Conformément au règlement sur la protection des données personnelles du 27 avril 2016, vous disposez d'un d'orti d'accès aux données à caractère personnel vous concemant qui s'exerce auprès du Ministère de l'Intérieur [delegue-protection-donnees@interieur.gouv.fr] ou auprès du Licencié [dpo@auto-nome.com].



Contonne...

Contonne...

concernant qui serve

contrôle et accompagné du certificat d'immatriculation du véhicule

communication à des tiers des données à

contrôle et accompagné du certificat d'immatriculation du véhicule

communication à des tiers des données à

contrôle et accompagné du certificat d'immatriculation du véhicule

communication à des tiers des données à

contrôle et accompagné du certificat d'immatriculation du véhicule

communication à des tiers des données à

contrôle et accompagné du certificat d'immatriculation du véhicule

communication à des tiers des données à

contrôle et accompagné du certificat d'immatriculation du véhicule

communication à des tiers des données à

contrôle et accompagné du certificat d'immatriculation du véhicule

communication à des tiers des données à

contrôle et accompagnée du certificat d'immatriculation du véhicule

communication à des tiers des données à

contrôle et accompagnée du certificat d'immatriculation du véhicule

communication à des tiers des données à

contrôle et accompagnée du certificat d'immatriculation du véhicule

contrôle et accompagnée du certificat d'immatriculation du véhicule de certificat d'immatriculation du véhicule d'immatriculation du véhicule d'immatriculation d'immatr